



# Actualités / Projets

## Le CHU soutient la création d'entreprise

### PRISE DE PARTICIPATION DANS MEDXCELL SCIENCE SAS

Depuis le décret du 26 février 2016, certains CHU peuvent prendre des parts de capital social dans des entreprises dont l'objet est en lien avec la santé. Fort de cette possibilité, le CHU de Montpellier, en partenariat avec le Pr Christian Jorgensen et le Pr John De Vos, a pris, fin 2018, quelques parts dans la société montpelliéraine MedXCell Science SAS à titre de membre fondateur. Cette société s'appuie notamment sur les projets européens portés par le Pr Jorgensen et le CHU de Montpellier.

MedXCell Science développe des projets de recherche dans le domaine de la thérapie cellulaire appliquée aux pathologies ostéoarticulaires, celles-ci représentant un véritable enjeu de société à l'échelle mondiale. L'objectif principal est d'optimiser un procédé de production de cellules souches mésenchymateuses de grade clinique pour pouvoir proposer à terme un traitement allogénique au plus grand nombre de patients. Actuellement, la société consolide son développement sur Montpellier. Le CHU se félicite de cette dynamique entre le monde hospitalier et celui de l'entreprise, au bénéfice de nos patients et même au-delà au niveau international.

Société par actions simplifiée (SAS), la société MedXcell Science est domiciliée au Bâtiment Cyborg 1 – Hôpital Saint-Eloi, 80 avenue Augustin Fliche, 34295 Montpellier. Le capital social s'élève à 20 000 €, il est composé de 20 000 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un euro, chacun entièrement souscrites et libérées. Le CHU détient 10% du capital soit 2000 euros apportés en numéraire à la constitution de la Société. La société MedXcell Science est présidée par la société Medxcell SA, société de droit Suisse domiciliée à Lausanne et représenté et par M. Mathurin Baquié (90% du capital) a apporté 18000 €. De plus, John de Vos, Christian Jorgensen et Danièle Noël sont également associés dans la société et détiennent chacun 2000 actions, soit 10% du capital social. Le droit de vote attaché aux titres de capital est proportionnel à la quotité du capital qu'ils représentent et chaque titre de capital donne droit à une voix, sauf stipulation contraire écrite.

MedXcell Scioence SAS a pour objet, en France comme à l'étranger :

1. la recherche, développement, étude, achat, production, commercialisation de formations, conseils, méthodes thérapeutiques, soins médicaux et vétérinaires, appareils médicaux et vétérinaires, produits d'hygiène personnelle, cellules, cellules souches et médicaments dans le domaine de la médecine humaine (notamment la rhumatologie) et non humaine et dans les domaines analogues, en particulier obtention d'autorisations auprès d'autorités sanitaires de divers pays puis mise sur le marché et exploitation de technologies médicales dans ces pays.
2. Le dépôt, l'acquisition, l'obtention, l'exploitation, la commercialisation et la cession de tous brevets, licences, procédés, marques ou autres droits de propriété intellectuelle ou industrielle, la concession de toute licence d'exploitation sur un droit de propriété intellectuelle,
3. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe

Afin de vous proposer du contenu enrichi et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

✓ OK, tout  
accepter

Personnaliser